

## 1 Lancer le score

Vous aurez besoin d'une de ces informations :

- Adresse mail
- Numéro de téléphone

**Vous recevrez une notification** lorsque le client aura validé l'opération sur son app bancaire.

## 2 Interpréter le score identité

**50 à 100** : contrôle possible, peu de risque d'impayés

**20 à 50** : effectuer des contrôles supplémentaires

**0 à 20** : effectuer tous les contrôles possibles

\*Il s'agit de l'interprétation générique (les règles sont personnalisables)



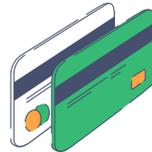
## 3 Analyser le score

Nous nous concentrerons sur les éléments qui **impactent davantage le score et ceux les plus fréquemment rencontrés** dans les cas d'impayés.

### BANQUE

La banque peut impacter le score. en effet certaines **ont été identifiées comme étant plus risquées que d'autres.**

Parmi elles, nous retrouvons : Revolut, N26 Nickel...



### TRANSACTIONS



Il est important de regarder le nombre de transactions effectuées sur le compte.

**En effet, si elle sont inférieures à 50, le score sera fortement impacté.**

Cela signifie que le demandeur a certainement utilisé un compte "tampon" pour dissimuler son compte principal.

### SOLDE DU COMPTE



Cet élément est surtout important lorsqu'il s'agit d'un **compte particulier.**

En effet, il n'est pas rare qu'un compte professionnel ait un solide négatif (délais fournisseurs...)

Il peut être intéressant de regarder les entrées et les sorties ainsi que le reste à vivre et l'endettement pour renforcer l'analyse.

## 4 Alertes Il s'agit de celles les plus importantes et le plus fréquemment rencontrées

### Rejets & impayés



Au moins 1 rejet ou 1 impayé ont été détectés sur le compte (échec d'une tentative de paiement)

### Recouvrement



Au moins 1 virement a été effectué depuis le compte vers une entreprise de recouvrement (missonnée par un tiers)

### Saisie à tiers détenteur



Au moins 1 saisie a été effectuée sur le compte bancaire par le Trésor Public (exemple : impôts, amendes...)

### Frais d'intervention



Au moins **un incident a été traité sur le compte du demandeur** par la banque (dépassement de découvert autorisé)